

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 16 (1924)
Heft: 11

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE SYNDICALE

~~~~~ SUISSE ~~~~~

ORGANE DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

Abonnement: 5 fr. par an  
Pour l'Etranger: Port en sus  
Abonnem. postal, 20 cent. en sus

**Rédaction: Secrétariat de l'Union syndicale suisse, Berne**  
Téléphone 3168 o Monbijoustrasse 61 o Compte de chèques N° III 1366  
~~~~~ Parait tous les mois ~~~~~

o Expédition et administration: o
Imprim. de l'Union, Berne
o o Monbijoustrasse, 61 o o o

SOMMAIRE:

| | Pages | | Pages |
|----------------------------------------------|-------|------------------------------------------------------|-------|
| 1. Nos fabriques | 113 | 6. Dans les fédérations syndicales suisses | 120 |
| 2. Statistique sur les accidents | 116 | 7. Dans les autres organisations | 121 |
| 3. Le droit de l'ouvrier | 118 | 8. Mouvement international | 122 |
| 4. Bureau international du travail | 118 | 9. Etranger | 124 |
| 5. Politique sociale | 119 | 10. Bibliographie | 124 |
| | | 11. Situation du chômage en septembre 1924 | 124 |

Nos fabriques

Sixième recensement.

Au cours de l'an dernier on a procédé en Suisse au sixième recensement de nos fabriques. Les cinq premiers eurent lieu en 1882, 1888, 1895, 1901 et 1911.

Depuis 12 ans donc on n'avait pas mesuré le pouls de notre activité industrielle et pas constaté quelle évolution s'était produite dans son organisation. Durant cette période nous avons traversé la guerre et la grande crise d'après-guerre.

Les modifications survenues dans le régime de fabrication et partant dans l'organisation du recensement même prouvent que les comparaisons avec le passé ne sont pas très aisées. Le nombre des branches industrielles a passé de 147 à 156. Logiquement il aurait fallu refondre davantage la composition des groupements pour répondre aux transformations. C'eût été briser toute l'échelle de comparaison.

Le nombre des fabriques.

Le nombre des fabriques a passé de 7785 à 7941. Cette augmentation de 2 % est presque insignifiante. Seulement ne nous y arrêtons pas trop, car la courbe en question marque de brusques sauts au cours de cette période. C'est ainsi qu'en 1918 le nombre était monté à 9317, après une montée continue due aux commandes de guerre. Il retomba à 7933 à fin 1923.

Certains cantons marquent un recul grave: Genève perd 136 fabriques et Vaud 116. Dans 15 cantons il y a augmentation: St-Gall 2,2 %, Argovie 4,4 %, Thurgovie 7 %, Schwyz 8,8 %, Berne 10,2 %, Glaris 10,3 %, Zurich 10,9 %, Tessin 11,8 %, Bâle-Ville 23 %, Bâle-Campagne 29 %. Pour les autres cantons le nombre des fabriques a peu varié.

Dans l'industrie du textile et de l'habillement on constate une augmentation de 75 % (291 entreprises), dans celle de l'alimentation une diminution de 46 %. Seules les brasseries ont subi une diminution de la moitié. Les petites entreprises disparaissent.

L'industrie chimique a une augmentation de 18 %. Mais ici il y a, surtout en ce qui concerne l'électrochimie, des modifications fort importantes qui n'apparaissent pas dans les chiffres. Il en est de même dans les entreprises destinées à fournir du courant électrique.

L'augmentation dans la fabrication du papier est de 12 %, dans les arts graphiques de 10 %, tandis que l'industrie du bois perd 254 entreprises. Cette diminution s'explique surtout par une telle diminution de l'im-

portance des entreprises qu'elles sont tombées en dehors de la loi des fabriques

Dans la serrurerie et branches similaires (vis, écrous, chaînes, fil de fer, etc.) il y a un recul de 5 % dû à un très gros recul de la serrurerie que l'avancement des branches similaires n'a pu compenser.

L'augmentation dans la construction de machines, appareils et instruments, malgré le recul de 28 % des entreprises fabriquant des appareils de locomotion, est de 10 %. La fabrication des appareils électriques, câbles, lampes, matériel d'isolation, marque une augmentation de plus de 100 %.

Dans la branche horlogerie et bijouterie le nombre des fabriques était de 858 en 1911. Il est de 973 en 1923. C'est une augmentation de 13 %.

On constate enfin un recul sensible dans l'industrie de l'argile (briques, tuiles, tuyaux, catelles, etc.), où l'on trouve 126 fabriques de moins.

Le nombre des ouvriers.

Mais l'élément marquant le mieux l'évolution est le nombre des ouvriers et leur groupement.

Jusqu'en 1918 le nombre des ouvriers croît moins rapidement que celui des fabriques; mais dès 1918 il décroît aussi moins rapidement. Vers la fin de la période il se relève même, tandis que le nombre des fabriques diminue. On a donc repris la marche vers la concentration. La guerre aura été une grande parenthèse sur ce point. Voici le nombre des ouvriers:

| | Ouvriers | Fabriques | Moyenne |
|------|----------|-----------|---------|
| 1911 | 328,841 | 7785 | 42,2 |
| 1916 | 367,444 | 8216 | 44,7 |
| 1918 | 381,170 | 9317 | 40,9 |
| 1922 | 304,399 | 8337 | 36,5 |
| 1923 | 337,403 | 7941 | 45,0 |

Le nombre des ouvriers s'est accru dans 12 cantons, a diminué dans 13.

Si l'on examine les changements survenus dans le nombre des ouvriers par branche d'industrie, on obtient le tableau suivant:

Diminution.

| | % |
|----------------------------------------------|------|
| Scierie, charpente, etc. | 4,8 |
| Horlogerie | 5,0 |
| Serrurerie, meubles de fer, etc. | 11,0 |
| Pâtes alimentaires | 17,0 |
| Tissage de la soie | 18,0 |
| Apprêtage | 18,1 |
| Produits du tabac | 23,0 |
| Pierre artificielle, travaux en ciment, etc. | 23,8 |